



# Délibération du Conseil d'administration

## Séance du 25 septembre 2025

**Présents** MM. Jean-Paul PAVILLON, Gérald BOUSSICAULT, et Mmes Edith CHOUTEAU, Danielle LANGLOIS, Christine CORBILLON, représentants le conseil municipal. Mmes Chantal SCHWARTZ, Mme Martine SCOTTO DI VETTIMO, Christelle TREHET-COLLET, Marie Chantal GUILLOT, Monique LE BIHAN, et M. Paul ABLINE, représentants les associations.

**Absents excusés ayant donné pouvoir**

Mme Corinne PICARD  
M. Philippe LABORDERIE

Mme Danielle LANGLOIS  
Mme Edith CHOUTEAU

**Absent excusé**

**Assistaient également**

Mme Marion POISSONNEAU, directrice du CCAS,  
M. Laurent NOUHAUD, responsable de pôle,  
Mme Myriam PASQUETTE, directrice générale des services, Ville des Ponts-de-Cé.

**Convocation adressée le 19 septembre 2025, CASF, article R123-16**

---

### **POINT N°7 – PERSONNEL – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

Mme Chouteau, Vice-Présidente, expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, article L2121-29, L2323-1, R2313-3,

Vu l'article L313-1 du Code général de la Fonction Publique,

Considérant l'avis favorable du Comité Social Territorial en date du 26 juin 2025 concernant les avancements de grade,

Vu les crédits inscrits au chapitre 12 du budget annexe de la résidence autonomie et du budget principal du CCAS,

**Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil d'administration décide :**

- Dans le cadre de la promotion interne,
  - la création d'un poste de rédacteur, à 35/35<sup>ème</sup> au 1<sup>er</sup> octobre,
- A la suite d'un recrutement par voie de mutation et au nouveau positionnement de l'agent sur le grade correspondant aux missions,
  - la suppression d'un poste d'adjoint technique à 30/35<sup>ème</sup> au 1<sup>er</sup> octobre,

- Pour les avancements de grade, des créations et suppressions des postes suivants, à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2025.

SUPPRESSION DE POSTES		CRÉATION DE POSTES	
GRADES	ETP	GRADES	ETP
1 poste d'adjoint d'animation principal de 2 <sup>nd</sup> e classe 21/35 <sup>ème</sup>	0.6	1 poste d'adjoint d'animation principal de 1 <sup>ère</sup> classe 21/35 <sup>ème</sup>	0.6
1 poste d'Adjoint technique principal de 2 <sup>nd</sup> e classe 35/35 <sup>ème</sup>	1	1 poste d'Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe 35/35 <sup>ème</sup>	1
1 poste d'attaché à 35/35 <sup>ème</sup>	1	1 poste d'attaché principal à 35/35 <sup>ème</sup>	1
<b>Total</b>	<b>2.6</b>	<b>Total</b>	<b>2.6</b>

Le Président,

Jean-Paul PAVILLON

